



● ÉCONOMIE

Entreprises à mission : « Tellement de bénéfices »

Social Ils sont hôteliers, aménageurs de zones commerciales ou exploitants de réseau de transports et expliquent ce que le statut d'entreprises à mission apporte à leur société et à leurs collaborateurs.

Nathan Rayaume

Journaliste
nrayaume@lunion.fr

A lors que le bien-être au travail et les valeurs RSE (responsabilité sociétale des entreprises) d'une entreprise apportent une plus-value pour ces dernières, une journée thématique sur les sociétés à mission a été organisée par le Grand Reims et par la CME (Communauté des entreprises à mission). Créée en 2018, cette association vient de la conviction que les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la résolution des défis sociaux et environnementaux. Lors de ce rendez-vous, des tables rondes ont eu lieu autour de cette thématique et certaines entreprises en ont profité pour faire un retour d'expérience sur cette qualification.

« Un petit plus »

Présent à cet atelier Maxence De Barros, directeur de l'hôtel Continental à Reims, témoigne de l'importance d'être devenu une société à mission : « L'hôtellerie c'est un secteur dans lequel il y a des difficultés de recrutements, il y a très peu de candidatures parce que nous avons du mal à rendre notre métier attractif mais le fait d'être

une entreprise à mission, cela a donné aux salariés une utilité au travail. C'est un petit plus étape par étape pour améliorer le bien-être au travail. »

Un point de vue sur les salariés partagé par Arnaud Deglaire, directeur de la communication et de la formation chez Initial Expertise : « Nous avons beaucoup de jeunes qui ont décidé de nous rejoindre malgré les diplômes qui leur permettaient d'intégrer de grands groupes car ils souhaitaient être dans une entreprise à taille réduite et incarner la dimension sociétale. » Pour Carine Stoeffler du groupe Frey, il faut y aller : « Certes il y a un peu de contraintes mais il y a tellement de bénéfices qu'il ne faut pas hésiter à franchir le pas. » Un conseil que nuance Sabrina Moretto, manager de mission chez la Compagnie des transports strasbourgeois : « Si vous y allez, n'hésitez pas à expérimenter. Il y a quelques obligations mais on se personnalise au fur et à mesure. »

Selon l'Observatoire des sociétés à mission, la France compte actuellement près de 2 100 entreprises à mission. À l'échelle régionale, les Hauts-de-France en comptent 106, soit une hausse de 31 % par rapport à 2023. Dans le Grand Est se trouvent 57 sociétés qualifiées dont 17 dans le Grand Reims. Ces dernières emploient près de 1 000 salariés dans ce secteur. ●

+ Qu'est-ce qu'une société à mission ?

Une société à mission est une entreprise qui inscrit dans ses statuts une raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux. Ce statut, introduit par la loi PACTE en 2019, permet de formaliser un engagement en faveur du bien commun. L'entreprise doit donc définir sa raison d'être, fixer des objectifs précis liés à cette mission, mettre en place un comité chargé de veiller à leur mise en œuvre, et faire contrôler ses engagements par un organisme tiers indépendant. Ce modèle vise à réunir performance économique et impact positif sur la société et l'environnement. Il permet également de mobiliser les salariés, fidéliser les clients et rassurer les investisseurs en donnant du sens à l'activité de l'entreprise.

Grâce à leur statut d'être « à mission », les entreprises peuvent recruter des salariés engagés. **Nathan Rayaume**

